S.P. 86 467 le 2/10/1959

3° REGIMENT DE CHASSEURS I
2° ESCADRON
N°133/ESC

JOURNAL de MARCHE

Mois de SEPTEMBRE 1959

o-o-o-o-o

° Septembre : Reconnaissances à l'Est du barrage par 1 patrouille EIBA du peloton d'ILLE et une patrouille du peloton GARELLI.
Déminage systématique des points de passage obligé.
Peloton d'ILLE de Herse - RAS -

Septembre : Peloton GARELLI de Herse -

A 01h15, harcèlement des véhicules du tronçon Nord de la Herse coups de mortiers de 50 et de 60 - Une jeep est criblée d'éclats et son pilote, le chasseur JOUVE, blessé à la cuisse
Riposte immédiate des véhicules de la Herse au canon et à la mitrailleuse - Evacuation du chasseur JOUVE sur l'infirmerie du KOUIF -

A 01h50, coupure du barrage au PK 119,6 et franchissement par 1 ou 2 individus dans le sens ALGERIE-TUNISIE.

Septembre : Peloton CHAPELLIER de Herse - RAS -

Septembre. : Reconnaissance de terrain à l'Est du barrage, aux ordres du Lieutenant LEPETIT - Pose de mines et pièges éclairants par le peloton d'ILLE.
Peloton d'ILLE de Herse, renforcé par le Peloton de protection du Colonel, aux ordres du Chef TRUESSIN - RAS -

Septembre : Reconnaissance de terrain à l'Est du barrage, aux abords du DRA EL RHILANE, aux ordres du Lieutenant d'ILLE - Pose de mines éclairantes.
Peloton GARELLI de Herse - RAS -

Septembre : Peloton CHAPELLIER de Herse - RAS -

Septembre : Reconnaissance de terrain à l'Est du barrage, entre les PK 129 et 136, aux ordres du Capitaine PREAUD -
Destruction de mechtas et d'emplacements de combat -
Récupération de matériels divers (équipements-chargeurs etc)
Visite du Général LOIRET, adjoint au Général Commandt la 7° DMR et du Général LEBOS, Commandant le Sous Secteur de TEBESSA.
Peloton d'ILLE de Herse - RAS -

Septembre : Peloton GARELLI de Herse - RAS -

Septembre : Peloton CHAPELLIER de Herse - RAS -

10 Septembre : Accrochage de nouveaux tirs repérés, en liaison avec le 1/39° R.A.
Peloton d'ILLE de Herse - RAS -

11 Septembre : Peloton GARELLI de Herse.
A 19h15, harcèlement des véhicules sur le tronçon Sud de la Herse par une dizaine de coups de mortiers.
Riposte immédiate des EBR - déclenchement des tirs d'artillerie
A 19h30, 12 coups de mortiers sur le tronçon Nord à la hauteur du PK 120, et rafales d'armes automatiques sur les véhicules de la Herse - Riposte par EBR et artillerie.
Une patrouille EBR du peloton d'alerte (CHAPELLIER) franchit le barrage à la porte du PK 123 et exécute des tirs de priori sur les emplacements présumés des mortiers.

12 Septembre : Peloton CHAPELLIER de Herse - RAS -

13 Septembre : Peloton d'ILLE de Herse - RAS -
A 23h50, exercice d'alerte à l'intérieur de l'escadron.

14 Septembre : Peloton GARELLI de Herse.

A 21h30, harcèlement sur le tronçon Nord : 4 coups de bazooka et rafales d'armes automatiques sur l'EBR posté au PK 120
Intervention immédiate de l'artillerie.
Larguage de fusées éclairantes par le Privater de l'aéro-navale.
Intervention du peloton d'alerte aux ordres du Capitaine.

15 Septembre : Peloton CHAPELLIER de Herse.
A 23h00, quelques rafales d'armes automatiques en face du PK 125 - RAS -

16 Septembre : Peloton d'ILLE de Herse.
Visite sur la Herse du Général LOIRET, adjoint au Gal Commandant la 7° DMR.

17 Septembre : Peloton GARELLI de Herse - RAS -

18 Septembre : Peloton CHAPELLIER de Herse.
A 20h30, nombreuses rafales d'armes automatiques sur l'EBR posté au PK 125 - Riposte immédiate -
A 22h00, une dizaine de coups de mortiers à la hauteur du PK 120 - L'un d'eux sectionne le réseau électrifié - Coupure réparée à 23h00 par les électro mécaniciens.
A 05h00, l'EBR "ARMAGNAC", voiture de Commandement du Cpne saute sur une fusée de roquette - dégâts matériels importants.

19 Septembre : Reconnaissance à l'Est du barrage par le peloton d'ille et découverte des emplacements de combat rebelles de la nuit précédente - Récupération de matériel divers -
Patrouille de nuit à pied, à l'est du barrage, entre 20h00 et 24h00, aux ordres de l'Adjudant Chef GARELLI.
Peloton d'ILLE de Herse - RAS -

20 Septembre : Le Sous Lieutenant DE KERMEL, détaché au Commando de chasse du Sous Secteur Sud (poste de la PLATRIERE), rejoint l'Esc^on et reprend le commandement du 2° Peloton.
Peloton GARELLI de Herse - RAS -

21 Septembre : Peloton de KERMEL de Herse - RAS -

22 Septembre : Reconnaissances à l'Est du barrage par le peloton de Kermel
Peloton d'ILLE de Herse - RAS -

23 Septembre : Peloton GARELLI de Herse - RAS -

24 Septembre : Peloton de KERMEL de Herse - RAS -

25 Septembre : Peloton d'ILLE de Herse.
A 22h45, harcèlement important des véhicules sur le tronçon Nord au PK 122, par bazookas, armes automatiques et armes individuelles.
Riposte immédiate des véhicules de la Herse - déclenchement des tirs d'artillerie correspondants.
Eclairage du terrain par fusées éclairantes lancées par le PRIVATER de l'AERO NAVALE, survolant le secteur au moment du harcèlement et alerté par le PC de l'escadron.
Le peloton d'alerte (GARELLI) se porte immédiatement sur les lieux, franchit le barrage à la porte PK 123 et fonce en direction de la frontière et des postes TUNISIENS, lieu évident de repli des rebelles, en ouvrant le feu au canon et à la mitrailleuse - 95 coups de canon EBR sont tirés à bout portant sur les postes - dégâts considérables -

26 Septembre : Reconnaissance de terrain à l'Est du barrage, sur les lieux du harcèlement de la nuit précédente - découverte des emplacements de combat rebelles (environ 2 sections) et récupérations diverses : roquettes anti char, manchons lance grenades, nombreux chargeurs, équipements etc...) et traces de fuite rapide vers les postes TUNISIENS !
Réglage de tirs d'artillerie sur les points névralgiques
Départ de l'Adjudant Chef PACHECO, mûté au 5° Hussards.
Peloton GARELLI de Herse -
A 21h45, harcèlement sur le tronçon Nord au PK 127 : coups de bazookas et rafales d'armes automatiques tirés sur le Col de la MORSANGLIERE, en jeep.
Intervention immédiate du CAPITAINE et de 2 EBR d'alerte
A 01h15, harcèlement sur le tronçon Sud (PK 129) : mortiers et armes automatiques - riposte par artillerie -

27 Septembre : Commission d'enquête sur la "violation de frontière" de la nuit du 25 au 26 - Plainte déposée par le Gouvernement tunisien : nombreux morts et blessés dans les postes TUNISIENS. (1)
Peloton de KERMEL de Herse - RAS -

28 Septembre : Peloton d'ILLE de Herse - RAS -

29 Septembre : Peloton GARELLI de Herse- RAS -

30 Septembre : Peloton de KERMEL de Herse - RAS -

(1) Je leur ai fait une branlée mémorable !!!

Le Capitaine PREAUD
Commandant le 2e/Escadron

2e REGIMENT de CHASSEURS d'AFRIQUE
Le Capitaine
Commandant
2ème Escadron

3° REGIMENT DE CHASSEURS :

2° ESCADRON

-o- JOURNAL de MARCHE -o-

=-=-=-=

Mois d' OCTOBRE

1959

1° Octobre : Le Lieutenant FESSELET, Lieutenant en Premier, prend les fonctions d'officier d'échelon en remplacement de l'Adjudant Chef PACHECO, mûté.
Le S/Lieutenant de la SELLE, venant de l' E.H.R. et affecté à l'escadron, prend le commandement du 3° Peloton.
L'Adjudant Chef GARELLI quitte le commandement du 3° Peloton et prend les fonctions d'adjoint au Capitaine Commandant. responsable du PC et des Transmissions.
Le MDL Chef DIGRAZIA est détaché à ALGER en stage de longue durée.
Peloton d'ILLE de herse - RAS -

2 Octobre : Reconnaissance de terrain entre le barrage et la frontière avec le Commando de Chasse du 21° RIMA, placé aux ordres du Capitaine PREAUD pour une durée de dix jours.
Peloton de la SELLE de herse - A 23 heures 45, l'EBR "Picardie" est pris à partie sur le barrage par des tirs de bazookas et de grenades à fusil - riposte immédiate - RAS -

3 Octobre : Peloton de KERMEL de herse - RAS -

4 Octobre : Reconnaissances de terrain le long de la frontière Tunisienne par les pelotons d'ILLE et de la SELLE, aux ordres du Capne
Déminage des points de passage obligé -
Peloton d'ILLE de herse - RAS -

5 Octobre : Peloton de la SELLE de herse - RAS -

6 Octobre : Reconnaissances de terrain et poses de mines AP à l'Est du barrage.
Peloton de KERMEL de herse - A 19h15, 10 coups de mortiers et rafales d'armes automatiques au PK 130 sur la patrouille EBR-Jeep - Riposte immédiate par armes de bord - Au même moment, coupure du réseau au PK 130,8 et passage de 5 ou 6 rebelles dans le sens Algérie-Tunisie.
Intervention immédiate de l'artillerie.

7 Octobre : Peloton d'ILLE de herse - RAS -

8 Octobre : Peloton de la SELLE de herse - RAS -
A 22h30, attaque du barrage au bungalore, à la hauteur du PK 126 - Haie Morin est endomagée sur 30 mêtres - Riposte immédiate par véhicules herse et artillerie - 2 bungalores intacts récupérés -

9 Octobre : Peloton de KERMEL de herse - RAS -

10 Octobre : Peloton d'ILLE de herse.
A 21h35, le Commando "Chimère", en embuscade à l'est du barrage, accroche un groupe rebelle entre les PK 121 et 122. Le peloton d'alerte franchit immédiatement la porte du PK 123 et se porte en appui du commando.
Bilan : 2 rebelles tués, 1 prisonnier (chef de groupe) 2 PM Beretta et 1 fusil de guerre récupérés.

A 21h55, attaque violente du barrage à la hauteur du PK 124,5 8 coups de bazookas, plusieurs armes automatiques, nombreuses armes individuelles - Riposte immédiate des véhicules de herse et de l'artillerie - Le peloton d'alerte, ramené rapidement sur les lieux, met les rebelles en fuite.
Le MDL BRISSEZ est légèrement blessé.
Fouilles du terrain avec l'appui de l'avion-luciole - Nombreuses traces de sang et récupération de matériels divers (équipements, munitions)

11 Octobre : Suite de la fouille de terrain de l'accrochage de la nuit précédente - 5 mines AP relevées autour des emplacements de combat rebelles .
Peloton de la SELLE de herse - RAS -

12 Octobre : L'escadron est renforcé par une compagnie du 21° RIMA placée aux ordres du Capitaine PREAUD pour dix jours.
Peloton de KERMEL de herse - RAS -

13 Octobre : Revue auto, armement, radio et optique par les inspecteurs du matériel.
Peloton d'ILLE de herse - RAS -

14 Octobre : Peloton de la SELLE de herse.
A 02h10, plusieurs coups de bazookas et rafales d'armes automatiques à hauteur du PK 124,5 sur la patrouille jeep-EBR "Provence" - Riposte par véhicules herse et artillerie.

15 Octobre : Peloton de KERMEL de herse.
A 19h15, déclenchement du bouclage "Béatrice", à la suite d'un passage rebelle important au PK 111, dans la zone du 8° Hussards. Le peloton d'ILLE, renforcé, et le PC de l'escadron gagnent immédiatement la zone de bouclage.
Retour à 23h45 - RAS -

16 Octobre : Peloton d'ILLE de herse.
A 22h30, une embuscade de l'escadron à l'est du barrage au col du PK 127 intercepte un groupe rebelle se dirigeant vers le barrage : 2 rebelles tués (dont un chef de section), 2 PM Beretta récupérés - nombreux documents.
Intervention d'une patrouille EBR du peloton de la SELLE au profit de l'accrochage.

17 Octobre : Reconnaissance de terrain sur les lieux de l'accrochage de la nuit précédente - 1 mine Anti-char américaine M6 A2 est relevée par l'Adjudant Chef GARELLI sur le passage obligé du col PK 127.
Peloton de la SELLE de herse - RAS -

18 Octobre : Peloton de KERMEL de herse - RAS -

19 Octobre : Visite du Chef d'Escadrons LEVESQUE, nouvellement affecté au Régiment comme Commandant en Second.

20 Octobre : Peloton d'ILLE de herse - RAS -

21 Octobre : Peloton de la SELLE de herse - RAS -

22 Octobre : Peloton de KERMEL de herse - RAS -

23 Octobre : Visite de nuit, sur la herse, des Officiers Stagiaires Brevet Technique.

24 Octobre : Suite de la visite des Officiers du Brevet Technique.
Peloton de la SELLE de herse - RAS -

25 Octobre : Raid en Tunisie en direction d'HAIDRA - 2 pelotons aux ordres du Capitaine - RAS -
Peloton de KERMEL de herse - RAS -

26 Octobre : Visite à l'escadron d'un groupe d'Officiers de Réserve de l'Association "SAUMUR", venant de France.
Exposé de la situation et de la mission par le Capitaine.
"Promenade" à la frontière Tunisienne.
Peloton d'ILLE de herse - RAS -

27 Octobre : Déminage des itinéraires à l'est du barrage, en direction de la cote 944 et du Col des Contrebandiers.
Reconnaissance de terrain entre ces points par les pelotons d'ILLE et de la SELLE, aux ordres du Capitaine.

28-29-30-Octobre : RAS -

31 Octobre : Visite, de nuit, du Général Américain attaché militaire à PARIS, accompagné du Général LOIRET - "Amphi" du Capitaine et visite du barrage.

0-0-0-0-0-0-0

A SD 86 467 le 1° Novembre 59

Le Capitaine PREAUD
Commandant le 2° Escadron

3e RÉGIMENT de CHASSEURS d'AFRIQUE
Le Capitaine
Commandant

3° R. C. A.
2° ESCADRON
N°239/ESC

JOURNAL DE MARCHE

DECEMBRE 1959.

1° Decembre : 1 Compagnie du 67° RI, arrivée en renfort de AIN BEIDA, est mise à la disposition du Capitaine PREAUD pour être employée en embuscades de nuit.

2 Décembre : A 20h10, harcèlement du cantonnement de l'escadron à RHILANE par tirs de mortiers de 81 : environ 20 coups. Au même moment, harcèlement des véhicules de surveillance sur le tronçon Nord ((peloton DE KERMEL) par armes automatiques - Riposte immédiate par véhicules herse et artillerie - Le peloton d'alerte (de la SELLE) franchit immédiatement la porte du PK 128 et se porte sur la crête du DRA EL RHILANE.

3 Décembre : Reconnaissances de terrain à l'est du barrage pour repérer les emplacements rebelles de la nuit précédente - RAS -

4 Décembre : Reconnaissance de terrain à l'est du barrage, en direction de Haydra, par le Capitaine PREAUD et le peloton KERMEL, accompagnés du Chef d'escadrons LAJOUANIE.
A 20h30, exercices de tirs d'artillerie, sous la direction du Général LOIRET (PC au phare de Rhilane)

5 Décembre : L'escadron est relevé sur la herse, pendant la nuit, par le 1° Escadron aux ordres du Lieutenant DE L'ESTOILE.
A 03h45, tentative de sabotage à hauteur du PK 122 : réseau cisaillé, coupure du réseau electrifié, 1 grenade explose à l'est - Riposte immédiate par véhicules herse et artillerie.

6 Décembre : Reconnaissance de terrain entre barrage et frontière avec les chefs de sections et les chefs de groupes de la Compagnie du 67° RI.

7 Décembre : RAS.

8 Décembre : Visite à l'escadron du Général LENNUYEUX pour étude des problèmes de l'emploi de l'Infanterie en renfort sur le barrage.
Exercices de tirs de nuit par le peloton de la SELLE.

9 Décembre : Reconnaissance à l'est du barrage avec la Compagnie du 67° RI.

10 Décembre : Visite à l'escadron du Colonel de la MORSANGLIERE, rentrant de permission.
Reconnaissance le long du réseau avec le chef de Bataillon STEPHAN, du 67° RI, pour fixer les points d'abris à construire pour les embuscades de nuit.
A 0h40, tirs par canons sans recul et armes automatiques en direction de la tour Nord.
A 1h40, tirs par canons sans recul sur véhicules en observa-

.....

-tion sur côte 1062 (PK 125).
Dans les deux cas, riposte immédiate par véhicules herse et artillerie.

11 Décembre : Reconnaissance de terrain par le peloton de la SELLE, sur les emplacements rebelles présumés de la nuit précédente. Récupération de munitions diverses (mortiers, grenades à fusil, chargeurs de PM etc...) et de documents abandonnés sur le terrain.
A 02h15, tirs par canons sans recul et armes automatiques sur véhicules herse PK 125.
A 03h40, tirs par canons sans recul et armes automatiques sur EBR et jeep au PK 119,5.
Riposte immédaite par véhicules herse et artillerie.

12 Décembre : RAS.

13 Décembre : Entre 20h10 et 22h00, harcèlement des véhicules sur la herse par canons sans recul et armes automatiques PK 119 et 125. Riposte par véhicules herse et artillerie.

14 Décembre : Au cours d'une reconnaissance de terrain à l'est du barrage avec des éléments d'infanterie du 67° RI, l'EBR "Lorraine" saute sur une mine - dégats matériels seulement.
A 20h00, tirs de mortiers sur l'observatoire de la côte 1062, face au PK 125 - riposte immédiate et intervention à l'est du barrage du peloton de protection.

15 Décembre : Reconnaissance du Général LOIRET, accompagné du Capitaine PREAUD, des emplacements retenus pour les postes de surveillance de nuit de l'Infanterie le long du réseau.
A 20h30, 10 coups de mortiers sur la côte 1062.

16 Décembre : De 20h10 à 20h45, harcèlement violent de la herse sur tout le tronçon Nord, entre le PK 127 et le PK 116 : mortiers, canons sans recul, armes automatiques - riposte par EBR et artillerie- Intervention immédiate du peloton DE KERMEL.

17 Décembre : Reconnaissance à l'est du barrage, à hauteur du PK 119 par le peloton de la SELLE.

18 Décembre : RAS.

19 Décembre : A 22h00, tirs d'armes automatiques et de mortiers au PK 117 et au PK 125. Riposte par EBR et artillerie.
Le Capitaine PREAUD, partant en permission, le Lieutenant FESSELET prend provisoirement le commandement de l'escadron.

20 Décembre : Reconnaissance sur le DRAA EL TEBAGA, à la suite du harcèlement de la nuit précédente - nombreuses douilles découvertes ainsi qu'un container de 75 SR.

21 Décembre : Reconnaissance à l'est par le peloton de la SELLE -RAS-

22 Décembre : Reconnaissance des emplacements d'infanterie sur le tronçon Sud avec le Colonel Commandant le RIMA, dont une compagnie doit relever la compagnie du 67° RI à la disposition de l'escadron.

23 Décembre : Un peloton du 1° Escadron est détaché au 2° Escadron pendant la période séparant la libération du contingent et l'arrivée des renforts (peloton PARLANGE)
Mise en place de la Compagnie du RIMA.

...

...

24 Décembre : Visite, le soir du Général LOIRET et de l'Assistante Sociale.
Distribution de friandises aux éléments de surveillance sur le barrage.
A 20h00, tirs d'armes automatiques et de mortiers sur le PK 125 par des éléments rebelles installés sur le DRAA ET TEBAGA. Riposte par EBR et Artillerie.
Visite du Colonel à tous les éléments du 2e Peloton en surveillance sur le barrage.
Affectation à l'escadron du S/Lieutenant DUTRUEL.

25 Décembre : Libération du contingent 57/2 A.

26 Décembre : Inspection du Général LENNUYEUX pour voir l'état d'avancement des abris d'infanterie.
Reconnaissance à l'est par le peloton de la SELLE sur les emplacements de combat rebelles de la nuit précédente.

27 Décembre : A 21h30, au PK 124,6 tirs sur patrouille du peloton KERMEL par mortiers et bazookas.
Reconnaissance en hélicoptère par les Officiers de l'escadron.

28 Décembre : Reconnaissance et fouille de terrain sur les emplacements rebelles de la nuit précédente - Etuis, munitions et tracts découverts.
De 20h00 à 20h50, tirs violents de mortiers et d'armes automatiques sur la côte 1062 (PK 125).
Riposte par artillerie et armes de bord.

29 Décembre : Départ du lieutenant LEPETIT, affecté au CIDB de TREVES.
Fouille de terrain sur les crêtes du Tebaga par le 3e Peloton découverte de douilles, tracts, munitions et emplacements de mitrleuses.

30 Décembre : Reconnaissance par les pelotons des Zones de bouclage "Bérénice","Bascule", et "Bavard".

31 Décembre : Vin d'Honneur offert par le Commandant d'armes de la place du KOUIF.

A SP 86 467 le 3 Janvier 1960
Le Capitaine PREAUD
Commandant le 2e Escadron

3e RÉGIMENT de CHASSEURS d'AFRIQUE
Le Capitaine
Commandant